
Formation médicale et assignation impériale : le parcours de Gnanavarayen entre l'Inde et la France (1855-1863)

Martin Robert*¹

¹London School of Hygiene and Tropical Medicine (LSHTM) – 15-17 Tavistock Pl, London WC1H 9SH, Royaume-Uni

Résumé

En 1855, Gnanavarayen, un praticien de santé indien de vingt-quatre ans à la tête de l' "hôpital des indigènes" de Pondichéry, un comptoir français dans le sud-est de l'Inde, s'embarque comme officier de santé sur un navire transportant des travailleurs depuis l'Inde vers la Martinique, c'est-à-dire entre deux parties de l'Empire colonial français. Lors d'une escale à Bordeaux au retour, Gnanavarayen adresse une lettre au ministre de la Marine et des Colonies de France pour solliciter une bourse qui lui permettrait d'obtenir le titre de docteur en médecine à Paris. Bien qu'une bourse lui soit accordée, elle n'est pas destinée à lui permettre d'étudier à Paris. Gnanavarayen est plutôt envoyé dans le sud de la France, à Toulon, pour suivre une formation en médecine navale. Au ministère, on a conclu que Gnanavarayen n'était pas apte au doctorat et qu'il serait plus utile pour l'Empire français avec une simple formation pratique en médecine. Surtout, contrairement au doctorat, cette formation ne lui permettra pas de travailler ailleurs qu'à Pondichéry, où il sera donc assigné, par ses études médicales, pour servir l'empire. De retour en Inde, Gnanavarayen contribue en 1863, à Pondichéry, à la fondation d'une des premières écoles coloniales de médecine dans l'Empire français. S'appuyant sur des documents des Archives nationales de l'Inde à Lawspet (Inde) et des Archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence, cette communication analysera le cas de Gnanavarayen pour éclairer les rapports entre éducation médicale et empires coloniaux au XIXe siècle.

Mots-Clés: Toulon, Pondichéry, Empire colonial français, Médecine coloniale, Éducation médicale, Écoles de médecine, XIXe siècle, Mobilités impériales

*Intervenant